

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S
DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022**

Date de la convocation : 22 novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit du mois de novembre à vingt heures, le conseil d'administration du CCAS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal en Mairie, sous la Présidence d'Aline WATT-CHEVALLIER.

Nombre de membres en exercice : 15 Présents : 12 Absents : 3 Votants : 15
Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : Mme Aline WATT-CHEVALLIER, Mme Aurélie ANCRENAZ, Mr Alexandre BUSATO, Mr Thierry CHARRETOUR, Mme Fabienne JOLIVET-BALON, Mme Mireille MORAN, Mme Annie REVERTEGAT, Mr Dominique ROY, Mme Nicole SAVOINI, Mme Delphine SCARAMOZZINO, Mme Virginie SIROT, Mr Jean-Luc TROGER.

Secrétaire de séance : Mme Virginie SIROT

Pouvoirs :

- Mme Joëlle BIMBERT donne son pouvoir à Mr Jean-Luc TROGER
- Mme Elodie DEFASY donne son pouvoir à Mme Fabienne JOLIVET-BALON
- Mr Denis POTARD donne son pouvoir à Mr Thierry CHARRETOUR

La Présidente ouvre la séance à 20h15, remercie les membres de leur présence et désigne un secrétaire de séance.

Ordre du jour

1/ **Approbation et vote** du compte - rendu de la séance précédente :

Le conseil d'administration, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte- rendu de la séance du 7 novembre 2022
Erratum séance du 7/11/22 : le parcours des lampions ne monte pas à l'école.

2/ **Délibération n°02.11.22 : vote pour un don à l'association « Les Fées Roses » du CHAL pour Octobre Rose**

Dans le cadre de la campagne du dépistage du cancer du sein, le C.C.A.S a mené une action. Le 28 octobre 2022, à l'occasion du nouveau marché du centre du village, une buvette a été organisée. Le bénéfice de la vente de boissons s'élève à 365€ (trois cent soixante- cinq euros).

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer à l'association « Les fées roses du CHAL » la somme de (trois cent soixante- cinq euros).

[Tapez ici]

Madame La Présidente présente le projet final de la carte de vœux.

3/Téléthon :

➤ Communication :

Les associations et l'école n'ont pas reçu d'informations sur l'évènement (affiche). Seule N.Savoini a demandé l'affiche et l'a bien réceptionnée. La diffusion de l'information a bien été faite sur Panneau Pocket. Il faut poser les banderoles officielles du téléthon.

La communication est à revoir pour les années suivantes : faire un flyer et une affiche plus claire.

➤ Programmation et animation :

Mme La Présidente annonce de nouvelles animations pour la soirée du Téléthon : participation du Poney club du Lycée agricole et de l'école de musique.

Le responsable du poney club du lycée agricole met à disposition gratuitement dix poneys et propose deux ateliers initiatiques : balade et brossage des poneys.

Les animaux seront « parqués » au sein du quartier de la barque à proximité du parking de la micro-crèche.

Un VAN'S avec du matériel et de l'équipement pour les équidés (protection ; brosse etc...) ainsi qu'une carriole du Père Noël sont prévus. Le poney club restera environ 1 heure à partir de 18h/18h30. Proposition de faire payer 2 euros le tour de poney.

La balade aux lampions partira de la place du marché, descendra jusqu'à l'Arve avant l'arrivée à la Barque au niveau du Père Noël et des poneys.

Les jeunes du CMJ seront en amont de la marche et porteront un bonnet de Noël fourni par les organisateurs. Ils distribueront des papillotes Ils ont rendez-vous à 17h45 sur la place du marché du centre.

Deux bénévoles de l'école de musique viendront aider à partir de 17h30/ 18h. Deux élèves de l'association viendront chanter et jouer des airs de jazz.

➤ Nourriture :

Les Aînés confectionnent des bugnes, des gâteaux et des bricelets pour la vente.

Comme convenu lors de la réunion précédente, l'association Vie'tamine prépare des crêpes, l'APE du chocolat chaud. Madame TROGER cuisine des brioches.

F.Jolivet achète 200 papillotes pour la distribution aux enfants.

➤ Boissons :

- le Tiger's Club offre 15 litres de vin chaud. J-L Troger estime que ce n'est pas suffisant et prépare 20 litres supplémentaires.

- vente au verre de jus de pommes (4 cubis)

[Tapez ici]

- bières de Noël achetées à la brasserie de la Tour
- Cerdon

➤ Matériel :

- à l'école : 1 chapiteau, 2 tables et 2 bancs
- placette : 5 chapiteaux, 6 tables, 10 mange- debout

Stérilisateur et percolateur à demander à la Saint Bruno. A.Revertegat s'en occupe.

Gobelets : Mairie et Saint- Bruno

Prévoir lumière dans le petit local sur la place/ coffret électrique.

Penser aux petits matériels : guirlandes, rallonges, serviettes, sacs poubelles, cendriers, allumettes, briquets etc... .

Prévoir la gestion et le rangement des chapiteaux pour les animations du marché de Noël le lendemain.

La Présidente et M.Moran s'occupent des deux fonds de caisse.

➤ Répartition des tâches :

- Place du marché : A.Busato,A.Revertegat,J-L Troger, D.Scaramozzino, J.Bimbert, M.Moran seront présents pour la vente de gâteaux, le service au bar, la gestion de la musique, la vente des boules de Noël et la tombola.
- Ecole : F.Jolivet, V.Sirop, E.Defasy, et deux bénévoles de Vie'tamine.

Tarifs décidés :

- Brioches et gâteaux : 10 à 12 euros selon la taille/ 2 € la part
 - Crêpes : 2€ - au nutella : 2,50€
 - Chocolat chaud : 1€
 - Bière de Noël 33 cl : 5€
 - Vin chaud : 3€ le verre de 20cl
 - Jus de pommes : 1€
 - Cerdon : 15€ la bouteille - 3€ le verre de 12,5cl
 - Lampions : 2€
- (pas de vente d'eau plate)

4/ Colis de Noël

La liste des bénéficiaires est présentée, et un binôme est nommé pour chaque personne/ couple. La distribution doit avoir lieu, si possible, entre le 3 et 24 décembre 2022.

Les personnes en EPHAD seront visitées par M.Moran et D.Roy.

[Tapez ici]

La préparation des colis est prévue le samedi 3 décembre après-midi. A.Revertegat, N.Savoini, Fabienne Jolivet, M.Moran, Jean-Luc et Dominique ont rendez-vous à 14h en mairie.

Les cartes de vœux des enfants seront récupérées à l'école puis remises à J-L Troger vendredi soir lors du Téléthon.

J-L Troger insiste sur l'importance de rendre les coupons de coordonnées pour la mise à jour de la liste des bénéficiaires.

Le point 5 de l'ordre du jour : repas du C.C.A.S sera abordé lors de la prochaine réunion.

Informations diverses

- M.Moran informe l'assemblée qu'une famille de Contamine-sur-Arve souhaite inviter une personne seule de la commune pour Noël.
Cette famille propose également de faire du bénévolat, une course, un accompagnement chez un médecin.
- Prochaine réunion :
 - Lundi 9 janvier 2023 (galette des rois)

Fin de séance à 22h20

*La Secrétaire de séance,
Virginie SIROT*



*La Présidente,
Aline WATT-CHEVALLIER*



[Tapez ici]